SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE ET TERRITORIAL : UNE STRATÉGIE POUR LE CANTON DE GENEVE

Fiche mesure

M5 – Diversifier les sources de protéines pour la promotion d'une alimentation saine et durable

Porteurs envisagés	OCAN (Office Cantonale de l'Agriculture et de la Nature), OCS (Office Cantonale de la Santé) et SSEJ (Service de santé, de l'enfance et de la jeunesse)
Référents	Sidonie Fabbi accompagnée par Guillaume Lambert pour l'association « ma-terre »
Date	Octobre 2026

Contribution à la stratégie SADT

Objectif de la mesure

Accélérer la transition vers une alimentation saine et durable en renforçant la part de protéines végétales dans l'assiette des Genevois.es. L'objectif est triple :

- **Santé Publique :** Améliorer l'équilibre nutritionnel et prévenir les maladies non transmissibles, notamment les maladies cardio-vasculaires, cancers et diabète.
- **Environnement :** Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation genevoise et la pression sur les ressources.
- **Économie locale :** Développer des filières de production et de transformation de protéines végétales locales.

Résultats / livrables attendus

- Le **développement d'une offre locale** structurée de produits transformés végétaux pour accompagner l'augmentation de la consommation.
- **L'intégration de la thématique** de l'alimentation durable dans les pratiques des professionnels.les de santé (médecins et diététiciens.nes comme prescripteurs.rices) et de l'éducation (enseignants.es de l'école obligatoire).

- Une **augmentation mesurable** de la part locale de protéines végétales consommée, dans la durée.

Analyse de l'existant

État des lieux à Genève

- **Production/transformation :** Une production de légumineuses locales existe (lentilles, pois chiches) mais reste une niche par rapport aux autres grandes cultures. Le manque d'outils de transformation est un frein.
- **Consommation :** Une demande croissante pour des protéines végétales existe mais est souvent comblée par des produits importés ou ultra-transformés.
- **Santé :** Des acteurs forts comme Fourchette verte Genève ou les HUG sont déjà actifs sur la promotion de l'alimentation équilibrée mais le message "moins de viande, mieux de viande" reste sensible culturellement.
- **Politique :** Une cohérence forte avec le Plan Climat Cantonal et la Stratégie suisse de nutrition 2025-2032 mais un sujet sensible politiquement.

Benchmark / exemples inspirants

- **Stratégie suisse de nutrition 2025-2032 :** L'objectif 3 propose d'augmenter la part de l'alimentation végétale.
- **Renforcement de l'éducation nutritionnelle à l'école primaire recommandé par la Cour des comptes** en 2023. Une recommandation classée comme priorité élevée que le DIP a acceptée.
- **Synthèse documentaire non systématique « Freins et leviers à la consommation de légumineuses et des alternatives à la viande »,** août 2026, Haute Ecole de Santé – Genève.
- **Projets de "Santé Planétaire" :** Initiatives médicales liant la santé du patient à celle de la planète.
- **Plan Protéines (France) :** Stratégie nationale visant à réduire la dépendance aux importations de soja et développer la filière des légumineuses.
- **Campagnes "Lundi Vert" :** Initiatives internationales pour encourager une journée sans viande.

Description détaillée

Description du fonctionnement concret de la mesure

La mesure s'articule autour de deux leviers complémentaires :

1. **Levier de l'offre (transformation/distribution) :**
 - Aider au développement d'infrastructures de transformation locale (casseries, ateliers de transformation) pour proposer des légumineuses locales « prêtes à cuisiner » ou transformées (tofu, haché végétal) et « prêtes à consommer ». Conquérir de nouveaux marchés.
2. **Levier de la demande (sensibilisation & compétences) :**

- Former les chefs à la cuisine végétale savoureuse pour dépasser l'image « punitive » ou « triste » du repas végétarien.
- Mobiliser les professionnels.les de santé (médecins, pédiatres et diététiciens.nes) pour qu'ils fassent la promotion de l'alimentation saine et durable dans leurs consultations. Créer des outils pédagogiques adaptés.
- Renforcer l'enseignement systématique au sein de l'école obligatoire (dans les cours d'éducation nutritionnelle notamment).

Principaux freins et risques

- **Freins culturels :** L'attachement fort à la viande comme élément central du repas et signe de statut social. La perception de la viande comme indispensable dans un repas équilibré.
- **Manque d'expérience :** La méconnaissance de la préparation des légumineuses par le grand public. Un manque de familiarité avec les protéines végétales.
- **Risque économique pour l'élevage :** La crainte des éleveurs locaux de perdre des parts de marché avec le développement des protéines végétales.
- **Produits ultra-transformés :** Le risque que la transition se fasse vers des produits industriels importés plutôt que des produits artisanaux locaux.
- **Compétitivité :** Le prix élevé des protéines végétales locales brutes ou transformées par rapport aux importations équivalentes.
- **Diversité de l'offre :** Une offre jugée insuffisante ou ne répondant pas aux attentes.

Facteurs clés de succès

- **Approche "co-bénéfices" :** Lier les actions sur la santé et l'environnement.
- **Plaisir et prix :** Lier les actions sur le goût et le faible coût des protéines végétales.
- **Compétences culinaires :** Former le grand public.
- **Implication du corps médical :** La parole du médecin ou du diététicien.ne a un poids important auprès des individus.
- **Valorisation par la transformation :** La nécessité d'offrir des solutions pratiques aux consommateurs.
- **Changement de l'environnement alimentaire (crèche, restaurant scolaire) :** Familiariser durablement les consommateurs du futur en ciblant les jeunes.
- **Complémentarité avec la viande :** Ne pas opposer les protéines végétales à la viande mais avoir une approche d'alliance et de complémentarité pour dépasser les craintes des milieux agricoles.

Mise en œuvre et pilotage

Gouvernance et portage envisagés

- **Portage : OCAN** (Office Cantonale de l'Agriculture et de la Nature) et **OCS** (Office Cantonale de la Santé).

- **Partenaires clés :** AgriGenève, Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ), Fourchette verte Genève, Haute école de santé (HEdS), Société Médicale de Genève (SMGe), Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), Fédération romande des consommateurs (FRC), Office de promotion des produits agricoles genevois (OPAGE), Association « ma-terre ».

Plan d'action / grandes étapes

- **Phase 1 : Appel à projets**
 - Dans le cadre du Projet de Développement Régional (PDR) consacré à la filière protéines végétales : lancement d'un appel à projets invitant les acteurs.rices (producteurs, transformateurs, distributeurs, professionnels.les de la santé et de la restauration collective) à proposer des projets transversaux pour une augmentation de la consommation de protéines végétales.
- **Phase 2 : Sélection**
 - Sélection des projets les plus pertinents avec les partenaires clés.
- **Phase 3 : Développement**
 - Proposition des projets dans le cadre du PDR « filière protéine végétale ». Développement des projets.

Moyens à mobiliser

- Coordination de projet*

Un partenariat entre AgriMandats (responsable du PDR) et l'Association « ma-terre » pourrait être mis en place.

Autres informations utiles

Acteurs.trices consulté.e.s durant le travail d'approfondissement

Lors d'un atelier organisé le 15 septembre :

Fabien Wegmuller	Responsable des PDR à l'OCAN
Chloé Baumgartner	AgriGenève et AgriMandats (en charge du PDR 4)
France Gurba	Diététicienne au Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)
Elisabeth Guadagnolo	Diététicienne au Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)
Evolena Kaeser	Diététicienne chez Fourchette verte Genève
Alain Roduit	Chef de cuisine au Service restauration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)
Hansruedi Roder	Agriculteur, producteur de protéines végétales (lentilles, pois-chiches)

Charlotte Albayay	Responsable Qualité, Sécurité et Environnement chez Swissoja
Martine Bideau Sar	Spécialiste FMH en pédiatrie et co-présidente de la Société Genevoise de Pédiatrie
Angéline Chatelan	Professeure à la Haute Ecole de Santé en nutrition et diététique

Commentaires additionnels des acteurs et actrices

Participant·es à la Rencontre cantonale du 16 octobre 2026 (séance de questions-réponses et réactions écrites) :

Ce qui ressort :

- **La nature des produits visés :** des **produits simples** (en conserve, sous vide, galettes) plutôt que des aliments ultra-transformés, et une **diversité de sources**, les champignons n'ayant pas les apports des légumineuses ; une étude a recensé 170 substituts végétaux à la viande dans deux supermarchés genevois, de qualité très variable (question de Francesco Branca ; réponses de Sidonie Fabbi et de Barbara Pfenniger).

- **Les leviers du changement :** les **connaissances, les attitudes et la faisabilité** (intervention de Sidonie Fabbi), ainsi que l'**expérience gustative**, à la cantine notamment (intervention de Barbara Pfenniger), avec pour objectif une **hausse réelle de la consommation** de protéines végétales (question d'Aude Percherin ; réponse de Sidonie Fabbi).

- **Les enfants et les familles :** la **restauration scolaire**, à ne pas laisser de côté (réaction écrite d'Alessandro Biagini), le **vocabulaire des menus**, à adapter (question déposée par Alessandro Biagini), des menus enfants plus diversifiés au restaurant (question déposée par Florence Rossier) et l'**éducation au goût** (question déposée par Monica Barros).

- **Autres points soulevés :** la complémentarité avec la viande, le projet de développement régional sur les protéines végétales ayant été pris en compte (question d'Alice Charpigny ; réponse de Guillaume Lambert) ; la viande locale, à privilégier sans la diaboliser, et la communication sur le bien-être animal (réaction écrite de Thierry Desbaillet) ; un équilibre fondé sur les nutriments essentiels plutôt que sur les seules protéines (question déposée par Bruno Rossignol) ; une campagne de publicité (question déposée par Florence Rossier).

Le détail des échanges figure dans la restitution de la séance de questions-réponses du 16 octobre 2026.